

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Santé publique

- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé publique

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Cette mention de master a pour objectif de proposer des formations dans le domaine de la santé publique dans une acception assez large, de l'informatique médicale et du traitement du signal à la sociologie et à la criminologie. La mention est portée par l'Université de Rennes 1. Les parcours et spécialités sont portés par différentes composantes de l'Université de Rennes 1 ou par des établissements partenaires, comme l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP). Un certain nombre de spécialités sont co-habilités avec d'autres établissements (Universités de Rennes 2, Nantes, Brest, Angers, Poitiers, Tours).

La 1^{ère} année de master (M1) est divisée en trois parcours (*Sciences médicales*, *Sciences sociales* et *Gouvernance*), et donne accès à neuf spécialités de M2 :

Le parcours *Sciences médicales* propose trois spécialités en 2^{ème} année de master (M2) (*Modélisation en pharmacologie clinique et épidémiologie* - MPCE, *Méthode de traitement de l'information biomédicale et hospitalière* - MTIBH et *Signaux et images en biologie et médecine* - SIBM). Les spécialités MPCE et SIBM sont fortement orientées vers la recherche et s'adressent à un public du corps de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique...) ou scientifique. Les objectifs scientifiques de la spécialité MTIBH sont centrés sur l'exploitation des méga données (big data) produites par les systèmes d'information de santé. Elle forme des futurs chercheurs mais aussi des ingénieurs et chefs de projets en traitement de l'information biomédicale.

Le parcours *Sciences sociales* propose quatre spécialités (*Pilotage des politiques et actions en santé publique* - PPASP, *Situations de handicap et participation sociale* - SHPS, *Jeunesse : politique et prise en charge* - JPP et *Criminologie* à partir de 2016). Les spécialités du parcours *Sciences sociales*, portées par l'EHESP, ont une vocation principalement professionnelle, et s'adressent à des professionnels déjà en exercice ou à de futurs professionnels, et ont pour objectif de former des cadres ou des chargés de mission ou de projets dans divers domaines du secteur sanitaire et social.

Le parcours *Gouvernance* propose deux spécialités (*Droit et gouvernance du secteur sanitaire et social* - DG3S et *Economie et gestion des établissements sanitaires et sociaux* - EGESS). On notera cependant que la spécialité EGESS ne sera plus proposée à partir de l'année 2016/2017 suite au départ à la retraite du responsable, non remplacé dans la discipline. La spécialité DG3S a une vocation professionnelle, et forme essentiellement des directeurs et des cadres supérieurs des établissements de santé.

Synthèse de l'évaluation

Il s'agit d'une mention de master largement pluridisciplinaire qui offre un large éventail de spécialités différentes dans le domaine de la santé publique pris dans une acception assez large, allant de spécialités à finalité « recherche » orientées vers la modélisation en recherche clinique ou le traitement du signal en imagerie à des spécialités professionnelles formant à la gestion d'établissement de santé et même à la criminologie. L'ensemble de parcours et de spécialités proposé est cohérent dans le champ de la santé publique, sans toutefois non plus le couvrir entièrement. Il y a en particulier peu d'offre centrée sur l'épidémiologie ou les biostatistiques, même si ces thématiques sont en partie couvertes par la spécialité MPCE. La formation est bien insérée dans son environnement local et inter-régional, à la fois du point de vue recherche, adossement à plusieurs unités de recherche reconnues que du point de vue du monde professionnel.

Il apparaît un manque d'homogénéité et de lisibilité de l'ensemble de la mention, surtout au niveau du M2, qui apparaît comme une juxtaposition de spécialités indépendantes, avec des modes de fonctionnement différentes (pilotage, comités, volumes horaires, modalités d'enseignement, durée des stages ...) et sans mutualisation d'enseignements.

Malgré un effort notable pour mutualiser des unités d'enseignement (UE) de M1 entre les parcours *Sciences médicales* et *Sciences sociales*, le parcours *Gouvernance* et, plus généralement toutes les spécialités de M2 semblent assez indépendantes et isolées les unes des autres. À ce titre, il pourrait s'avérer utile de dégager un soutien administratif centralisé pour i) mutualiser les moyens et ii) renforcer les liens entre les spécialités et l'intégration de l'ensemble dans la mention. L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs des établissements porteurs de la mention. Des professionnels interviennent dans les enseignements des spécialités.

Relativement peu d'étudiants inscrits en M2 viennent du M1 de la mention, avec des variations notables entre les différentes spécialités. Cela pourrait être expliqué par les publics visés par certaines spécialités (étudiants en médecine s'inscrivant en M2 après le début de l'internat, par exemple). Néanmoins, ce point aurait pu être mis en évidence et discuté dans le cadre de l'autoévaluation, et l'origine des étudiants, surtout en M2, mieux précisée. De même, on note un taux de poursuite en thèse après le M2 relativement faible, y compris dans certaines spécialités à finalité « recherche ». Les données peuvent être incomplètes si des étudiants partent s'inscrire en thèse dans d'autres universités, par exemple. Cela pose néanmoins la question du suivi des diplômés, qui, tel que rapporté dans le dossier est un point perfectible.

On peut enfin regretter un manque d'homogénéité et de synthèse du dossier au niveau de la mention qui rend difficile l'analyse de la formation. D'une part, la présentation des éléments importants est différentes en fonction spécialités, toute ces parties ne donnent pas accès aux mêmes données dans les mêmes formats et parfois pas aux mêmes données. Par ailleurs, il y a de trop nombreux renvois entre le dossier formation et le dossier champ. Enfin, les informations présentées en annexe sont parfois manquantes pour certaines spécialités, ou pour l'ensemble de la formation (tableau en annexe récapitulant l'insertion et la poursuite d'études de façon consolidée pour le master dont trois lignes sur quatre sont vides).

Points forts :

- Un bon recouvrement du champ de la santé publique et qui permet de proposer une offre de formations pluridisciplinaires assez complète dans le domaine.
- Une formation importante au niveau régional (et plus largement, dans le Grand Ouest), avec un fort partenariat entre l'Université de Rennes 1 et l'EHESP (tous deux à Rennes), et de nombreuses co-habilitations avec les établissements ayant des composantes « santé » du Grand Ouest.
- Une bonne implication des professionnels dans les spécialités du parcours *Sciences sociales*.
- Une offre de formation professionnelle très spécifique au niveau national (spécialité DG3S).
- Un adossement à plusieurs équipes et unités de recherche labellisées.
- Un effort notable de mutualisation des UE de M1.

Points faibles :

- Un manque d'homogénéité et de lisibilité de l'ensemble de la mention.
- Une organisation du suivi des étudiants et de leur devenir insuffisante.
- Aucun professionnel associé au pilotage de la formation et l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Un taux de poursuite en thèse faible, en particulier pour certaines spécialités à finalité « recherche ».
- Une place de l'international très variable d'une spécialité à l'autre.

Recommandations :

Il s'agit d'une formation importante et structurante au niveau régional, qui fédère autour d'elle la formation de M2 en santé publique de nombreux établissements du Grand Ouest.

Une plus forte intégration de l'ensemble des formations dans la mention, avec plus de mutualisation d'enseignement et des règles de fonctionnement communes permettrait d'améliorer la lisibilité de la mention dans son ensemble, dans la mesure où un projet commun semble encore manquer. Chaque spécialité a des points forts importants qui bénéficieraient ainsi aux autres. Pour cela, il serait utile de mettre en place un conseil de perfectionnement pour la mention. Il pourrait aussi être envisagé de dégager un soutien administratif pour centraliser et mutualiser les moyens.

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Chacun des parcours, et à l'intérieur des parcours, chacune des spécialités propose une formation cohérente vis-à-vis de ses objectifs. Les objectifs des formations, le public majoritairement concerné et les débouchés sont clairement décrits et adaptés pour chaque spécialité, bien que ce point puisse être amélioré pour les spécialités SIBM et SHPS. Les volumes horaires globaux sont présentés, ainsi que les différentes UE (excepté pour le parcours <i>Gouvernance</i>). Les volumes horaires ne sont pas détaillés par UE. Des modalités d'enseignement particulières ou des objectifs spécifiques sont parfois détaillés pour des UE. Néanmoins, le dossier laisse apparaître une certaine hétérogénéité entre les parcours et les spécialités. On note des efforts importants de mutualisation d'enseignements de M1 entre les parcours <i>Sciences médicales</i> et <i>Sciences sociales</i> (sur 38 UE de M1, seules huit sont spécifiques d'une seule spécialité de M2). Le parcours <i>Gouvernance</i> semble en revanche isolé. Les spécialités de M2 sont beaucoup plus indépendantes les unes des autres, y compris au sein d'un même parcours. Les parcours et spécialités diffèrent aussi beaucoup en termes de volume d'enseignement (par exemple 379 heures en présentiel en M1 <i>Gouvernance</i> contre 544 dans le parcours <i>Sciences sociales</i>, et en M2 le nombre d'heures en présentiel varie de 245 pour MITBH à 660 pour PPASP) de modalités d'enseignement (M2 SIBM entièrement sous forme de vidéoconférences) et de durées de stage (de 60 heures à sept semaines en M1, et de deux à six mois en M2).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention est la seule formation de niveau Master affichant spécifiquement le domaine de la santé publique à Rennes et plus généralement, en Bretagne. Si certaines spécialités peuvent être proches d'autres formations proposées dans d'autres mentions, au moins par certains aspects, comme par exemple Bio-informatique et génomique à l'Université de Rennes 1 ou Data mining et knowledge discovery à l'Université de Nantes, la mention a un très bon positionnement au niveau régional. On peut de plus souligner les efforts de mutualisation et de co-habilitation avec les autres établissements proches ayant des composantes « santé » (Universités de Nantes, Brest, Angers, Tours) et EHESP. La mention bénéficie de l'environnement local qui a une forte expertise dans le domaine de la santé publique, en termes de recherche (unités INSERM et CNRS, ...) mais aussi du côté plus professionnel de la santé publique et de la gestion des établissements de santé (avec notamment l'EHESP). Les parcours et spécialités ayant des objectifs assez différents, on retrouve un adossement à la recherche académique différent entre les spécialités. Les spécialités à vocation plus professionnelle du parcours <i>Sciences sociales</i> ont des liens importants avec le monde professionnel. En termes de positionnement au niveau national, la mention est assez originale : d'une part, par sa vocation très large et très pluridisciplinaire, et d'autre part, par l'offre de formation très spécifique de certaines spécialités (MTIBH, JPP, par exemple). D'autres spécialités sont originales dans leur intitulé et la formation proposée, mais on trouve néanmoins des formations assez proches à Bordeaux ou Paris, par exemple. La spécialité DG3S, qui prépare essentiellement à des concours administratifs, semble très spécifique en France.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de l'ensemble de la mention est assuré par le conseil de formation. Il est composé des responsables de parcours de M1 et des spécialités de M2, ainsi que tous les enseignants-chercheurs. Le rôle dévolu au conseil de formation semble plus proche d'un rôle de gestion de la formation (harmonisation des stratégies de recrutement et bilan de l'année écoulée pour proposer des ajustements) que de véritable pilotage. Il ne transparaît pas là de véritable projet commun à la mention de master. Chaque spécialité est pilotée par son équipe pédagogique. L'implication de représentants du monde de la recherche ou du monde professionnel dans la mention et les spécialités n'est pas réellement explicitée dans le dossier. L'équipe pédagogique n'est pas décrite dans son ensemble. Les noms des responsables des parcours et des spécialités et, dans la plupart des cas, des responsables d'UE sont cependant donnés (pas pour EGESS et DG3S, par exemple). Les équipes pédagogiques des spécialités sont composées majoritairement d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'EHESS, avec une implication de professionnels variable selon les spécialités.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Il est difficile d'évaluer les effectifs et les résultats, dans la mesure où les données numériques rapportées dans différentes parties du dossier sont en partie discordantes. Une raison possible de ces discordances peut-être l'utilisation de différentes sources d'information dans une mention où des spécialités sont portées par des établissements différents. Il est néanmoins difficile de savoir quelles données doivent être prises en compte.</p>

	<p>Si l'on prend en compte les effectifs donnés dans le dossier principal sur trois années, les effectifs sont globalement bien répartis entre les différents parcours/spécialités (la spécialité MITBH a des effectifs plus faibles, mais elle est très spécifique) et raisonnables pour des formations de M1 et M2 assez spécialisées.</p> <p>Les taux de réussite sont variables en fonction des parcours et spécialités. En M1, ils vont de pratiquement 100 % dans les parcours Sciences sociales et Gouvernance, à 66 % en Sciences médicales, qui est un résultat plutôt faible. En M2 ces taux sont aussi de 100 % dans le parcours Gouvernance, un peu moins, mais de niveau correspondant à ce qui peut être attendu, dans les autres spécialités (entre 75 % et 85 %).</p> <p>Le nombre d'étudiants poursuivant en thèse est faible dans l'ensemble, excepté pour le master MPCE (là encore, les différents documents ne sont pas complètement concordants). D'après les effectifs rapportés, il apparaît qu'une faible proportion des étudiants inscrits en M2 provient du M1 de la même mention (entre 17 % et 45 % selon les années). Cette proportion est aussi extrêmement variable, puisqu'elle est inférieure à 5% pour les spécialités DG3S et MTIBH. Cela pose la question de la cohérence réelle des parcours proposés, si la plupart des spécialités de M2 recrutent majoritairement en-dehors du M1.</p> <p>L'insertion professionnelle des diplômés n'est pas précisée de façon homogène dans le dossier.</p> <p>D'autres données d'insertion professionnelle sont présentées par spécialité, avec parfois une terminologie vague et sont difficilement exploitables. Il faut néanmoins noter que Les spécialités EGESS et DG3S mentionnent respectivement 90 % d'insertion professionnelle un mois après le diplôme et 100 % de réussite aux concours de catégorie A et A+ de la fonction publique. Ces résultats sont très bons, mais aucune donnée précise ne vient les étayer dans le dossier.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est variable selon les spécialités.</p> <p>Les spécialités MPCE et SIBM du parcours <i>Sciences médicales</i> ont une vocation fortement orientée vers la recherche. Elles sont adossées à plusieurs équipes de recherche labellisées, les enseignants sont majoritairement des enseignants-chercheurs et la place de la recherche est importante dans le cursus (stage de recherche, projets). De nombreuses équipes d'accueil (EA) reçoivent des étudiants en stage (38 pour MPCE, 24 ou 27 pour SIBM - données discordantes dans le dossier). Néanmoins, les taux de poursuite en thèse présentés sont assez faibles, y compris dans ces spécialités (33 % pour MPCE, 9 % pour SIBM sur les années 2012/2013 et 2013/2014) peuvent conduire à nuancer l'importance de la place de la recherche.</p> <p>La spécialité MTIBH a une vocation intermédiaire entre « recherche » et professionnalisation. Elle est adossée à trois équipes de recherche (alors que la description de la mention en compte 17 ?). La quasi-absence de poursuite en thèse (une seule entre 2010/2011 et 2014/2015) est cependant très faible.</p> <p>Les spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i> ont une vocation nettement plus professionnelle, mais les aspects de recherche ne sont pas négligés. On note pour la spécialité JPP, l'existence d'un parcours « recherche », et l'enseignement met en avant des résultats de recherche récents. Pour la spécialité PPASP, il y a une possibilité de faire un stage professionnel ou « recherche ». Enfin, la spécialité SHPS comprend une UE « recherche », une formation à la construction de projets de recherche et un séminaire de recherche. Chacune de ces spécialités est adossée à deux ou trois équipes ou unités la majorité étant labellisées (UMR CNRS, EA ou équipe EHESP). Les taux de poursuite en thèse (8 % pour JPP et 11 % pour PPASP, par exemple), ne sont pas nettement plus faibles que pour les spécialités du parcours <i>Recherche médicale</i>.</p> <p>Pour les spécialités du parcours <i>Gouvernance</i>, la place de la recherche est nettement moins mise en avant. On note uniquement l'adossement de la spécialité DG3S à trois UMR, sans que leur implication ne soit claire.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Un module « Réussir son insertion professionnelle » (RSIP) est mis en place par l'Université de Rennes 1, et il est mentionné pour les spécialités MPCE, MTIBH, SIBM, EGESS et DG3S. Quant à son organisation, aucune information n'est fournie (volumes horaire, crédits européens associés, contenus). L'EHESP (établissement porteur des spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i>) a son propre cahier des charges pour l'insertion professionnelle, mais celui-ci n'est pas détaillé.</p> <p>La place de la professionnalisation et des relations avec les entreprises, établissements ou associations est décrite de façon variable selon les spécialités. Aucune donnée chiffrée n'est en particulier présentée sur le nombre d'étudiants inscrits dans le cadre d'une formation continue pour l'ensemble de la mention, alors que leur accueil est mentionné pour plusieurs spécialités (environ la moitié des étudiants du parcours Sciences sociales, par exemple).</p> <p>Pour la spécialité MPCE, on notera la possibilité de faire des stages en entreprise. Des professionnels sont impliqués dans l'enseignement, mais ils viennent majoritairement du monde académique au sens large (Inserm, CHU). Pour la spécialité MITBH, les liens avec des professionnels d'établissements publics et d'entreprises privées se font essentiellement par la participation de ces professionnels aux enseignements. Des liens avec le monde professionnel ne sont pas spécifiquement décrits pour la spécialité SIBM.</p> <p>Les spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i> et <i>Gouvernances</i> sont orientées vers la professionnalisation des étudiants.</p>

	<p>Dans le parcours <i>Sciences sociales</i>, plusieurs UE mettent en avant cette professionnalisation, ainsi que les travaux collectifs autour de projets tournés vers la vie professionnelle et les stages en milieu professionnels. On note aussi une implication importante de professionnels dans les enseignements.</p> <p>La spécialité DG3S est une formation professionnelle, dont l'objectif est de former des étudiants aux concours de la fonction publique, ce qu'ils semblent très bien réussir. Pour la spécialité EGESS, il y a on note une forte participation de professionnels aux enseignements, et c'est la seule spécialité de la mention pour laquelle la participation de professionnels à l'équipe pédagogique dirigeant la spécialité (quatre membres) a été mise en place.</p>
Place des projets et stages	<p>La place des stages est variable selon les parcours et spécialités.</p> <p>En M1, un stage de 60 heures est prévu pour le parcours <i>Sciences médicales</i> ; il semble optionnel pour les étudiants de la spécialité MTIBH, mais ce point n'est pas clair à la lecture de l'ensemble du dossier. Ce stage a une durée de sept semaines pour le parcours <i>Sciences sociales</i>, et de six semaines pour le parcours <i>Gouvernance</i>.</p> <p>En M2, la durée des stages varie de deux mois pour la spécialité DG3S à six mois pour les spécialités MPCE et MTIBH. Dans le parcours <i>Sciences sociales</i>, la durée de stage varie de 21 semaines (JPP) à 4,5 mois (possibilité de faire un stage de six mois dans la spécialité PPASP). La spécialité SHPS comprend aussi un stage d'observation de deux semaines.</p> <p>Les spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i> font toutes mention de projets collectifs tuteurés, pour valider des UE ou comme projets spécifiques. Toutes les UE de la spécialité MTIBH sont validées par des projets tuteurés avec rapport et présentation orale, et 80 % des UE de la spécialité MPCE sont validées par des projets avec rapport.</p>
Place de l'international	<p>Les spécialités MPCE et SIBM mentionnent des stages à l'étranger, mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas donné, et aucune information n'est fournie sur d'éventuelles collaborations internationales. Quelques candidatures d'étudiants étrangers sont mentionnées sans plus de précision. La spécialité MITHB fait état d'un partenariat avec l'Université d'Harvard, mais ce point n'est pas développé.</p> <p>Les parcours <i>Sciences sociales</i> comme PPASP qui est une spécialité ouverte dans le cadre d'un master européen Europubhealth, sont plus impliqués dans l'ouverture à l'internationale. Par ailleurs, 13 étudiants ont réalisé un stage à l'étranger (dans neuf pays différents). Des intervenants belges et suisses participent à la spécialité SHPS qui organise aussi un cours en visioconférence avec le Canada. Cette spécialité accueille aussi des étudiants étrangers et il est fait mention de quelques stages à l'étranger (certains étant facilités par une bourse). Dans la spécialité JPP, il est fait mention du financement d'un module dans le cadre du programme Erasmus. Ce point reste cependant peu détaillé.</p> <p>L'enseignement des langues se limite à une UE d'anglais en M1 (30 heures). En M2, plusieurs spécialités mentionnent des supports de cours, l'utilisation de textes en anglais, ou des séminaires en anglais, mais pas d'apprentissage ou de formation spécifique. La spécialité DG3S rapporte une place plus importante de l'enseignement des langues depuis quelques années (en lien avec l'évolution des exigences des concours).</p> <p>Il n'est pas fait mention non plus de dispositifs d'aide à l'obtention du TOEIC ou du TOEFL, par exemple.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement sont assez précises et appropriées. A noter qu'il n'y a pas de licence de cette mention, et donc, pas d'accès de plein droit au master. Le recrutement se fait essentiellement sur lettre de motivation.</p> <p>La forte multidisciplinarité de la mention conduit à une grande diversité des profils des étudiants entre les parcours/spécialités, mais aussi au sein des parcours et spécialités (étudiants provenant de santé, statistique, informatique, économie, sociologie, droit, ...)</p> <p>Les spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i>, accueillent à la fois des étudiants en formation initiale (pour moitié) et continue (pour moitié). On ne trouve cependant pas d'autres données chiffrées sur l'origine des étudiants.</p> <p>Chacune des spécialités semble disposer de passerelles entrantes dont l'organisation est peu explicitée dans le dossier. Il n'y a pas de passerelles sortantes ni de dispositifs particuliers d'aide à la réussite communs à la mention. Certaines spécialités font néanmoins mention d'actions ou de procédures particulières d'aide à la réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la spécialité MPCE, une semaine de remise à niveau est proposée. On notera aussi des retours des responsables d'UE du 1^{er} semestre vers les étudiants sur leurs projets, afin de les aider dans la réalisation de leur stage et la rédaction de leur rapport. • Le stage dans la spécialité SIBM fait l'objet d'un suivi particulier et assez poussé, avec des rapports d'étape. • Dans le parcours <i>Sciences sociales</i>, il est fait mention d'un suivi personnalisé et poussé des étudiants pour toutes les spécialités. Cela est favorisé par la taille assez limitée des promotions. • Enfin, des bourses sont proposées dans la spécialité DG3S par l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale et la Préfecture de région Bretagne.

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont variables d'une spécialité à l'autre, ainsi que la place donnée au numérique et aux TICE.</p> <p>L'enseignement est 100 % présentiel « classique » pour les parcours <i>Sciences sociales</i> et <i>Gouvernance</i>. L'usage du numérique semble limité à l'utilisation de la plateforme numérique de l'université pour les documents de cours.</p> <p>Les spécialités MPCE et SIBM qui sont co-habilitées avec d'autres établissements non Rennais, font au contraire une utilisation massive des enseignements par visio-conférence (respectivement 82 % et 100 % des enseignements). Il s'agit de visio-conférences non enregistrées, et donc d'un enseignement présentiel, mais à distance.</p> <p>La spécialité MTIBH utilise majoritairement des enseignements présentiels, excepté quelques visio-conférences. Les enseignements reposent cependant très fortement sur l'utilisation de technologies de l'information et de la communication ; ce qui est naturel de par la vocation de la spécialité, et du champ disciplinaire des enseignants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Aucune règle de validation des cursus (compensation des UE ou des semestres...) spécifique à la mention n'est mentionnée.</p> <p>Des données plus précises concernant les modes d'évaluation pour la validation des UE et parfois la composition des jurys sont présentées par spécialité.</p> <p>Dans le parcours <i>Sciences médicale</i>, pour MPCE, deux UE font l'objet d'un contrôle écrit des connaissances. Les autres sont validés par projets. Le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance. Pour MTIBH, toutes les UE se valident par projet, et font l'objet d'un rapport et d'une présentation. Pour SIBM, le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance (deux sessions « anticipée » et non anticipée). Les modalités de contrôle des connaissances des UE ne sont pas données.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont variées pour les spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i>, avec des travaux personnels et collectifs (toutes les trois spécialités), des QCM, des débats, des examens écrits et oraux (PPASP). Les stages donnent lieu à un ou deux rapports selon les spécialités, et une soutenance.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas données pour les spécialités du parcours <i>Gouvernance</i>.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Dans l'ensemble, très peu de données concernant le suivi de l'acquisition des compétences sont présentées, avec une confusion entre l'acquisition des compétences et l'acquisition des connaissances.</p> <p>Seule la spécialité PPASP mentionne le projet de création d'un portfolio individuel pour les étudiants. La spécialité JPP rapporte un référentiel de compétences, fourni aux étudiants, mais pas dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'évaluation de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés est décrite comme étant réalisée à travers des enquêtes conduites par les composantes à 6, 12 et 18 mois, puis par le service orientation insertion entreprise (SOIE), service commun de l'université au-delà de 12 mois. Des suivis particuliers sont aussi réalisés au niveau de certaines spécialités. Cependant, les données de suivi de diplômés rapportées dans le dossier sont très lacunaires (cases vides du tableau donné en annexe, par exemple).</p> <p>Certaines spécialités donnent les résultats d'enquêtes spécifiques (enquête dans la spécialité JPP, par exemple), et d'autres mentionnent l'insertion professionnelle de leurs étudiants sans citer de source ou d'étude.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la mention ni de conseil de perfectionnement pour les spécialités des parcours <i>Sciences médicales</i> et <i>Gouvernance</i>. En revanche, les trois spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i> en ont un. Celui-ci est composé d'enseignants, de professionnels et d'anciens étudiants (PPASP) ou d'étudiants du master (JPP, SHPS). La fréquence de réunion est annuelle.</p> <p>Les modalités d'évaluation des enseignements sont aussi variables selon les spécialités. Certaines spécialités remettent des questionnaires aux étudiants (MPCE et DG3S), d'autres mettent en place des échanges oraux entre responsables et étudiants (spécialités du parcours <i>Sciences sociales</i>). Il n'est pas fait mention des modalités d'évaluation des enseignements pour les autres spécialités.</p> <p>Les dispositifs mis en place pour l'autoévaluation sont variables d'une spécialité à l'autre et ne sont pas clairement décrits.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Santé publique
Intitulé du diplôme	Master mention santé publique

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Observations :

- 1. Un manque d'homogénéité et de lisibilité de l'ensemble de la mention :** Lors du présent contrat, des actions ont été menées pour renforcer l'homogénéité et la lisibilité de la mention. Il s'agit à la fois de la mise en place d'un Conseil Pédagogique constitué des responsables des 2 parcours de M1 et des 10 spécialités de M2 et présidé par le coordonnateur de la mention et d'un effort de mutualisation. Dans le prolongement de ces actions, depuis le début de l'année 2016 le Conseil Pédagogique s'est réuni à quatre reprises dans le cadre de la préparation du prochain quinquennal 2017-2021. L'homogénéité et la lisibilité de la mention sera renforcée par un socle commun de compétences de 18 ECTS imposé par la lettre de cadrage de l'établissement. Compte tenu de la volonté d'avoir dans la mention des formations pluridisciplinaires avec un « bon recouvrement du champ de la santé publique » (cf. première remarque du rapport parmi les points forts de la mention), il nous a semblé opportun de mettre ce socle en M1 plutôt qu'en M2 où les formations sont par nature spécialisées. En parallèle à la mise en place de ce socle nous prévoyons pour la prochaine habilitation de nouvelles mutualisations en M1. En revanche, les mutualisations en M2 sont plus difficiles à organiser compte tenu à la fois de la spécialisation des M2 déjà mentionnée et à la fois des difficultés organisationnelles. En effet, plusieurs M2 sont co-habilités avec plusieurs universités (MPCE, SIBM, JPP et SHPS) avec des contraintes fortes de calendrier. L'amélioration de l'homogénéité et de la lisibilité de la mention se poursuivra avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement (cf. point spécifique).
- 2. Une organisation du suivi des étudiants et de leur devenir insuffisante :** Le dossier d'auto évaluation a été renseigné pour le suivi des étudiants et de leur devenir par différentes sources (Direction d'aide au pilotage, d'évaluation et de contrôle en gestion (DAPEC) de l'université de Rennes 1 et responsable de parcours s'appuyant sur les données de la scolarité de la composante, du secrétariat pédagogique, et si elle existait sur des associations d'anciens étudiants (parcours PPASP par exemple)). Ceci peut expliquer pour partie des incohérences relevées dans le dossier d'auto-évaluation. Une amélioration du dispositif de suivi des étudiants avec une volonté d'uniformisation des données de suivi est au programme du prochain quinquennal. Pour cela, des représentants des scolarités des établissements où s'inscrivent les étudiants de la mention (faculté de médecine Rennes 1, IPAG Rennes 1, EHESP) siègeront au conseil de perfectionnement (cf. point spécifique).
- 3. Aucun professionnel associé au pilotage de la formation et l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention :** Nous allons mettre en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention pour le prochain quinquennal.

4. **Un taux de poursuite en thèse faible, en particulier pour certaines spécialités à finalité recherche :**
Une partie des faibles taux observés dans la poursuite de thèse outre les difficultés de suivi des étudiants mentionnées plus haut, peut trouver son origine dans le profil des étudiants de M2. En effet, parmi les spécialités de master à finalité recherche, les étudiants des formations de santé (médecine, pharmacie, dentaire) diffèrent souvent la réalisation de leur thèse d'université après la fin de leur internat (à distance donc de leur M2). Une solution est envisagée au sein de l'UFR de médecine avec la mise en place, à partir de la rentrée 2016, d'un double cursus médecine sciences (sur un format proche de l'école de l'Inserm) qui permettra, dès la deuxième année de médecine, de réaliser un M1 en 2 ans (validation de 30 ECTS spécifiques en DFGSM 2 et de 30 ECTS spécifiques en DFGSM 3) et de suivre un M2 au cours d'une année de césure entre le DFGSM et DFASM. Cette stratégie volontariste de la faculté de médecine de Rennes permettra nous l'espérons d'augmenter les taux de poursuite en thèse. Il est par ailleurs important de noter que pour certaines spécialités, la poursuite en thèse est anecdotique car elles préparent par essence avant tout aux concours de la fonction publique ou parapublique (ex : spécialité DG3S).
5. **Une place de l'international très variable d'une spécialité à l'autre :** Cette place peut s'expliquer en rapport aux finalités des spécialités. Certains parcours orientés vers le système sanitaire, social ou médico-social français sont plus difficiles à internationaliser. Cependant, dans le cadre de la mise en place du conseil de perfectionnement, ce point sera discuté.
6. **Recommandations :** la mise en place d'un socle commun en M1 de 18 ECTS et d'un conseil de perfectionnement en plus du Conseil Pédagogique déjà largement opérationnel permettra d'affirmer le projet commun partagé par les différentes disciplines et les partenaires institutionnels de cette mention. Concernant le soutien administratif centralisé, cela nous semble difficile étant donné que cette mention repose sur différents partenaires. En revanche, nous pensons que la présence dans le conseil de perfectionnement des scolarités gérant les inscriptions des différentes spécialités de la mention permettra une homogénéisation des pratiques.

Analyse

Observations :

David ALIS



Président de l'Université de Rennes 1